



## **REUNION DE BUREAU DU 10 NOVEMBRE 2016**

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Jean-Pierre et Murielle Cocu, Michel Durey, Daniel Noret, William Mellet.

Assistés de Bruno Lefort, Marc et Anita Landré, Christian Desbois, Odile et Philippe Thénot, Dominique Hirgorome et Alain Lassauce.

### **ALEVINAGE :**

Date retenue le 23 Novembre 2016.

Le poisson (environ 800 kilos) est commandé pour cette date.

40 kilos de goujons en provenance d'un autre fournisseur (Maine et Loire) arriveront plus tard pour déversement dans le Cens au stade de Donnery.

L'alevinage concerne les biefs de Fay/Donnery, Mardié/Combleux, les étangs du Ruet et de Morchêne, Le Cens et la Bionne.

Rendez-vous au local de la pêche à 8 H 00.

Micheline se charge de préparer le repas pour environ 10 convives.

Ne pas oublier d'informer l'Européenne d'Embouteillage et le gardien de Morchêne du déroulement de ces opérations.

### **ASSEMBLEE GENERALE DE L'APPMA :**

Marc nous explique que soit le bureau change et dans ce cas on doit impérativement faire l'AG avant fin Décembre, soit le bureau ne change pas et on peut faire l'AG en Janvier.

Marceau (Président) ne souhaitant pas poursuivre son mandat, l'AG aura donc lieu en Décembre.

La date retenue est le **SAMEDI 17 DECEMBRE** à 10 H. Jean-Pierre doit contacter la Mairie pour retenir la salle « Grange Aurélie » et Micheline faire l'annonce dans le journal.

Marceau doit faire un courrier par lequel il demande le renouvellement du bureau.

Marc nous indique l'ordre du jour : Rapport moral, rapport financier, vote de ceux-ci, élection du nouveau bureau et questions diverses.

Proposition de postes :

Président : Marc

Vice-président : Jean-Pierre

Trésorière : Micheline

Trésorière adjointe : Murielle

Secrétaire : Michel

Secrétaire adjoint : William

Commissaires aux comptes : Philippe et Odile.

D'autres missions sont confiées :

Responsable des classes vertes : Marceau,

Responsables de l'alevinage : Daniel et Michel

### **CLASSES VERTES :**

Aucune réponse des écoles n'est parvenue au Président, une relance par courriel et téléphonique seront faites dans la semaine.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Marc informe Marceau qu'un courrier en provenance de Saint Cyr en Val va lui parvenir prochainement. Celui-ci concerne la signature de la convention.

#### Travaux d'hiver :

Le nettoyage d'hiver doit être fait à l'étang du Ruet (prévoir 2 samedis) et au canal à Donnery.

William nous fait part de l'état de dégradation de ce site par les gens du voyage et les bandes organisées, plus de poubelles, plus de panneaux et de plus les voitures des pêcheurs éloignées du site sont très vulnérables sur ce parking.

Marc doit contacter l'Agglo, propriétaire de cet endroit (affaire à suivre).

En tout état de cause, il faut prévoir de refaire un panneau (A3) pour refixer le règlement de la pêche.

Travaux de nettoyage prévus les 21 et 28 Janvier à 9 H sur place.

Travaux de nettoyage au canal les 11 et 25 Février à 9 H sur place.

Pêche à la truite : 4 et 5 Mars 2017

Concours de pêche à Chécy : 21 Mai

Concours de pêche à Donnery : 27 Août

Festival de Loire : 20 au 24 septembre à confirmer.

#### Formation pour les garde-pêche :

Deux journées de formation sont organisées les 3 et 4 Février. Marc informe Bruno pour cela et lui dit également que sa tenue de garde sera demandée à la Fédération.

#### Finances :

Concours de pêche du 11 Septembre : bénéfice 509,74 €

#### Téléthon :

Nous ne participerons pas à cette manifestation. Néanmoins, un chèque de 50 euros sera adressé.

#### Cadeau pour les dépositaires :

Ils sont au nombre de cinq. Il est décidé de leur offrir une boîte de chocolats Léonidas.